

Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage - échelle : 1:2 500

DOCUMENT DE TRAVAIL

DATE : Janvier 2025



Cadastre

Parcelle

Zonage

- UA : centre-ville, l'habitat domine, accompagné d'activités, de services, d'équipements publics
- UB : secteur d'habitat de type collectif
- UC : secteur en majorité d'habitat pavillonnaire
- UL : englobe le gymnase du Monceau et les terrains de sport et loisir attenants
- UE : zone à vocation d'activité
- A : zone agricole
- N : zone naturelle et forestière
- NL : sous-secteur réservé aux loisirs (étang de la Sablière)
- Limite de zonage

Prescriptions

- Espace boisé classé
- Emplacements réservés

- Elément de continuité écologique (ripisylve)
- Elément de paysage (Alignement arbres)
- Protection des alignements commerciaux

Informations

- classement sonore des infrastructures routières
- Site de vestiges archéologiques

